

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

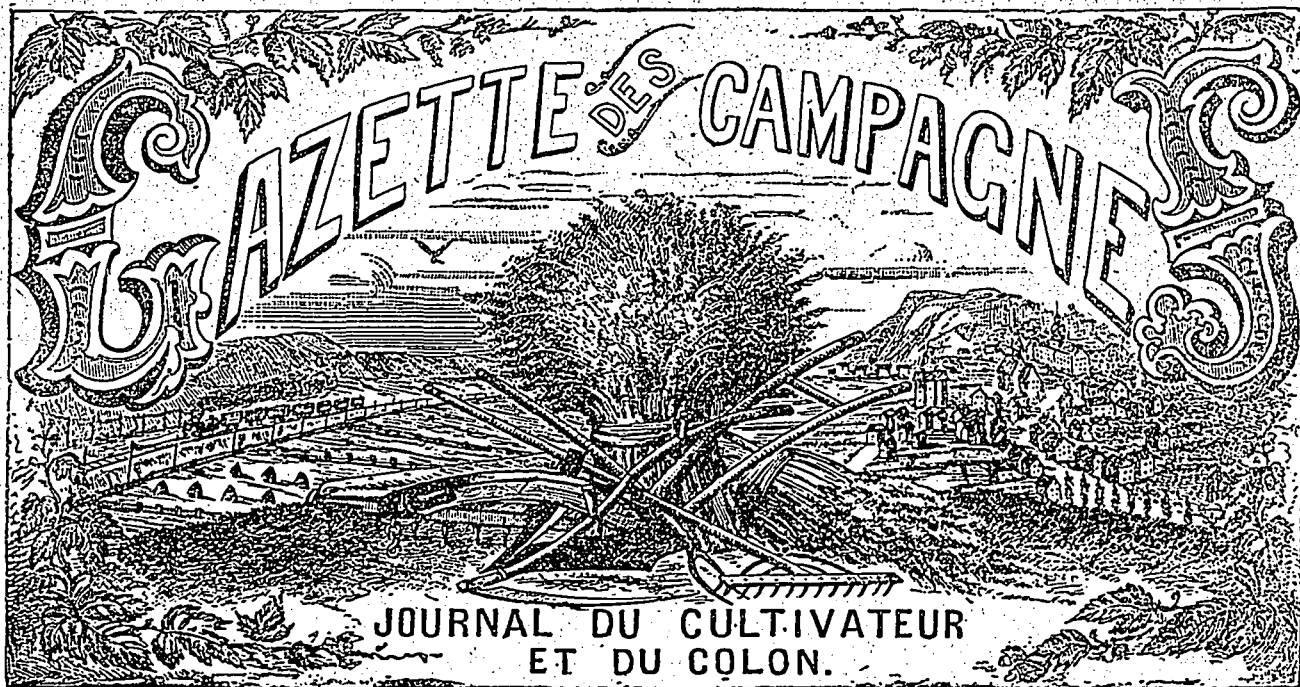
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DU CULTIVATEUR
ET DU COLON.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparçons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La Nouvelle Année. — Le Pape laissera-t-il Rome ?

Causerie agricole : Nos chevaux. — Leur amélioration.

Sujets divers : Liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, tenue à Saint-Pascal le 19 septembre 1889. — Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Agriculture.

Choses et autres.

Recette : Manière de soulager ceux qui ont le malheur de se geler un membre.

REVUE DE LA SEMAINE

LA NOUVELLE ANNÉE.

1889 est fini. Encore une année écoulée ! Encore une année qui commence ! Ce n'est certes pas une nouveauté sous le soleil que cette succession jamais interrompue, jamais contestée, mais il est impossible d'en être les témoins sans faire des réflexions sur le temps qui s'en va ; sans essayer de soulever un coin du voile qui nous cache l'avenir. 1889 s'en est allé rejoindre ses prédécesseurs dans l'abîme du passé ; ce n'est pas un vieil ami qui nous quitte : il semble que c'est hier que nous avons fait sa connaissance, et déjà il nous a laissés ! Pourtant quelque courts qu'aient été les instants que nous avons passés avec lui, pouvons-nous ne pas lui jeter un regard d'adieu et de regret ? n'est-ce pas une partie de notre

vie qui s'est envolée ? Oui, sans doute, ces regrets sont légitimes, mais il ne faut pas s'y abandonner sans réserve. car, si les années s'écoulent rapidement, rapidement aussi elles nous rapprochent du but de notre pèlerinage ici-bas, la Patrie céleste.

Et puis cette année 1889 n'a-t-elle pas été, surtout pour les cultivateurs, une année heureuse ? A son début, on se demandait avec une certaine anxiété comment on la passerait cette nouvelle année. — La récolte de 1888 avait été si généralement mauvaise, qu'on ne savait trop comment on pourrait ensemençer les terres ; mais la Providence, comme une mère pleine de tendresse et de prévoyance a pourvu à ce besoin pressant, et nos cultivateurs ont pu, dans de bonnes conditions confier à leurs champs l'espoir de la moisson. Les saisons se sont merveilleusement comportées pour les travaux des champs, et à l'automne les vaillants travailleurs ont recueilli une abondante moisson. Grâce donc en soient rendues à l'auteur de tout bien !

Les grands journaux politiques du pays, vont à l'époque de la nouvelle année, vanter les progrès de leurs idées, les succès de leur parti, pendant la défunte année ; nous ne pouvons les suivre dans cette voie difficile et parfois assez ténébreuse, mais nous devons rappeler à nos agronomes les succès qu'ils ont remportés dans leur noble et utile carrière, et leur souhaiter bon courage pour l'année qui commence.

C'est, en effet, le temps de vœux et des souhaits. Nous souhaitons donc à tous nos abonnés une bonne et heureuse année. Que la paix et l'union règnent dans leurs familles, que les bons anges en éloignent la maladie et tous les fléaux, surtout les fléaux dont les suites sont presque irréparables, le luxe et l'ivrognerie. — Que l'amour de l'agriculture se développe de plus en plus au sein de la population canadienne et retienne au foyer

de leurs pères les jeunes gens qui en trop grand nombre, se sentent pris de la maladie de l'émigration.

Que Dieu bénisse les travaux des cultivateurs; qu'il répande sur leurs champs sa pluie bienfaisante, et les rayons vivifiants de son soleil. Qu'il leur donne à tous le courage nécessaire pour supporter vaillamment les fatigues de leur rude labeur, qu'il récompense leurs efforts par d'abondantes moissons.

Que souhaiterions nous encore à nos abonnés et à tous les canadiens en général, sinon la charité et l'union? On l'a dit bien souvent, les canadiens ont hérité de leurs ancêtres normands, une tendance à la chicane et aux procès qui ne peut qu'affaiblir leur influence et nuire à leurs intérêts, nous leur disons donc avec l'aimable saint François de Sales: "La pauvre mère poule qui nous tient sous ses ailes, comme ses petits poussins, a bien assez de peine à nous défendre des oiseaux de proie, sans que nous nous entrebecquetions les uns les autres, et que nous lui donnions des entorses." A cette époque de l'année où l'on entend encore l'écho du chant des anges: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" ce souhait se présente tout naturellement, et nous le faisons de tout cœur à nos compatriotes.

Le Pape laissera-t-il Rome?—Voilà la question qui captive, à cette heure l'attention catholique. M. François Cury a traité cette question avec un grand soin et une grande compétence dans le correspondant du 25 juin dernier. Nous donnons ici une analyse succincte de son travail.

La capitulation ou l'exil: tel est le dilemme fatal dans lequel la politique violente de M. Crispi, premier ministre du gouvernement italien, prétend enfermer et accblor la Papauté. La capitulation, c'est-à-dire l'abdication volontaire des droits du Saint-Siège, sur son domaine temporel, l'acceptation pure et simple de la position faite au Saint-Père par le gouvernement italien, c'est là un rêve monstrueux qui ne se réalisera jamais. Parmi les libéraux et les officiers italiens beaucoup sont persuadés que tôt ou tard le Pape finira, de guerre lasse, par accepter cette position, et ils comptent sur le temps pour résoudre la difficulté qui les importune aujourd'hui. Le monde catholique peut être tranquille à l'égard de cette solution, ce n'est pas le sacré collège actuel, dont tous les membres font preuve d'une égale fermeté dans la revendication des droits de la Papauté, qui fournira à M. Crispi le pape de ses rêves.

Reste donc l'autre alternative, celle d'un exil de la Papauté de la Ville Eternelle. Cette question n'est pas nouvelle, voici les phases diverses qu'elle a déjà traversées:

Au lendemain de l'invasion de Rome par les troupes piémontaises, en 1870, cette question de l'exil du Pape se posa au Vatican. Si elle fut résolue négativement, il n'est pas difficile, indépendamment des motifs supérieurs qui ont dicté l'attitude de Pie IX, de trouver des explications plausibles de ce fait. Pie IX n'était plus jeune, les années et les épreuves avaient brisé ses forces. L'Europe se débattait, en ce moment, dans d'effroyables convulsions, et la France cette protectrice née du Saint-Siège s'abîmait dans une catastrophe. En outre, on croyait alors à Rome, que l'occupation de cette ville par les troupes italiennes, ne serait pas de longue durée. Puis à mesure que les mois et les années s'écoulaient, les forces de l'auguste Pontife s'affaiblissaient davantage, et un départ de Rome devenait de plus en plus impossible, Pie IX mourut en prison et non pas en exil.

Au lendemain de la mort de Pie IX, le conclave, dit-on, agita la question de savoir s'il se réunirait en dehors de l'Italie. Mais sur les instances de son doyen, le cardinal di Pietro, le sacré collège abandonna ce projet et se hâta

de donner un nouveau chef à l'Eglise.

A peine installé sur le siège de saint Pierre, Léon XIII dut naturellement subir la situation violente qui l'était faite, et renfermé dans l'enceinte du Vatican, attendit les événements. Bientôt on put voir que le gouvernement italien n'était pas disposé à rien relâcher de ses prétentions.

La question du départ du Pape, reparut à l'occasion des scènes honteuses qui marquèrent les funérailles solennelles de Pie IX, le 13 juillet 1881. On sait que la translation des restes de l'auguste Pontife à la basilique Saint-Laurent, où lui-même avait choisi son tombeau fut le signal de désordres scandaleux qui eurent dans le monde entier un douloureux retentissement. Une bande de forcenés rompit violemment le cortège. Passaillant coups de pierres, et au moment où la procession traversait le pont Saint-Ange, peu s'en fallut que quelqu'un misérable ne jetassent dans le Tibre le cadavre de Pie IX, on put, dans tous les cas, entendre ces cris hideux: "A l'eau le Pape! Au Tibre cette charogne!" Ces désordres, qui s'étaient accomplis avec la tolérance ou la complicité du gouvernement italien, projetèrent une luciole sinistre sur les véritables desseins de la secte révolutionnaire installée à Rome, et sur la situation douloureuse du Pape dans la Ville Eternelle.

L'idée du départ de la Papauté fut agitée non seulement dans la presse, mais encore dans les notes diplomatiques. Léon XIII cependant n'était pas homme à précipiter les choses, il laissa se dérouler les événements.

La question fut posée de nouveau en mars 1884, lendemain de la spoliation de la Propagande. — L'énormité de cet attentat ouvrit les plus tristes perspectives sur l'avenir de la Papauté. — L'émoi fut vif au Vatican et l'indignation générale dans le monde catholique, cet événement remit en question le départ du Pape. En novembre 1888, les chambres italiennes sanctionnèrent une nouvelle œuvre oppressive et tyrannique, le Code pénal, et la presse pontificale fit clairement entendre que cette solution que M. Crispi s'applique à rendre de plus en plus inévitable, forme l'objet constant des préoccupations du Pontife.

Que nous importe le départ du Pape, disent les organes de M. Crispi — Cette indifférence qu'ils affectent est-elle sincère? Nous en doutons. Si le Pape prisonnier est un danger pour l'Italie, le Pape exilé devient un danger bien plus redoutable. — Qu'on consulte l'histoire l'on verra que toutes les fois que les Papes ont été rayés, moins par la force étrangère, mais la logique des choses, par le besoin, le vide immense qu'ils avaient laissé derrière eux, à Rome et dans toute l'Italie. Car s'ils comprennent à la rigueur le Pape hors de Rome, on ne pourrait comprendre Rome et l'Italie sous le Pape. —

Il suffit que cette idée du départ du Pape soit agitée par quelque organe autorisé pour que, aussitôt, l'opinion publique s'émeuve en Europe. Que serait-ce le jour elle entrerait dans la période d'exécution? Dans tous les cas ce n'est plus une simple question théorique; au Vatican, on l'envisage de plus en plus comme une éventualité dont la réalisation ne dépend que des circonstances. A chaque pas que fait le gouvernement italien dans la voie de la violence, à chaque tour de vis qu'il donne au cercle de fer qui étreint le Vatican, la question se pose en des termes plus pressants.

La manifestation dont Rome a été le théâtre, le 9 dernier, pour l'inauguration du monument de Giordano Bruno, moine apostat, surpasse en gravité toutes celles que Rome a vues depuis la brèche de la Porta Pia. Bien que le gouvernement ait affecté de ne prendre aucune part à cette orgie anti-cléricale et maçonnique, lui qui en a été l'instigateur et l'auteur responsable.

CAUSERIE AGRICOLE

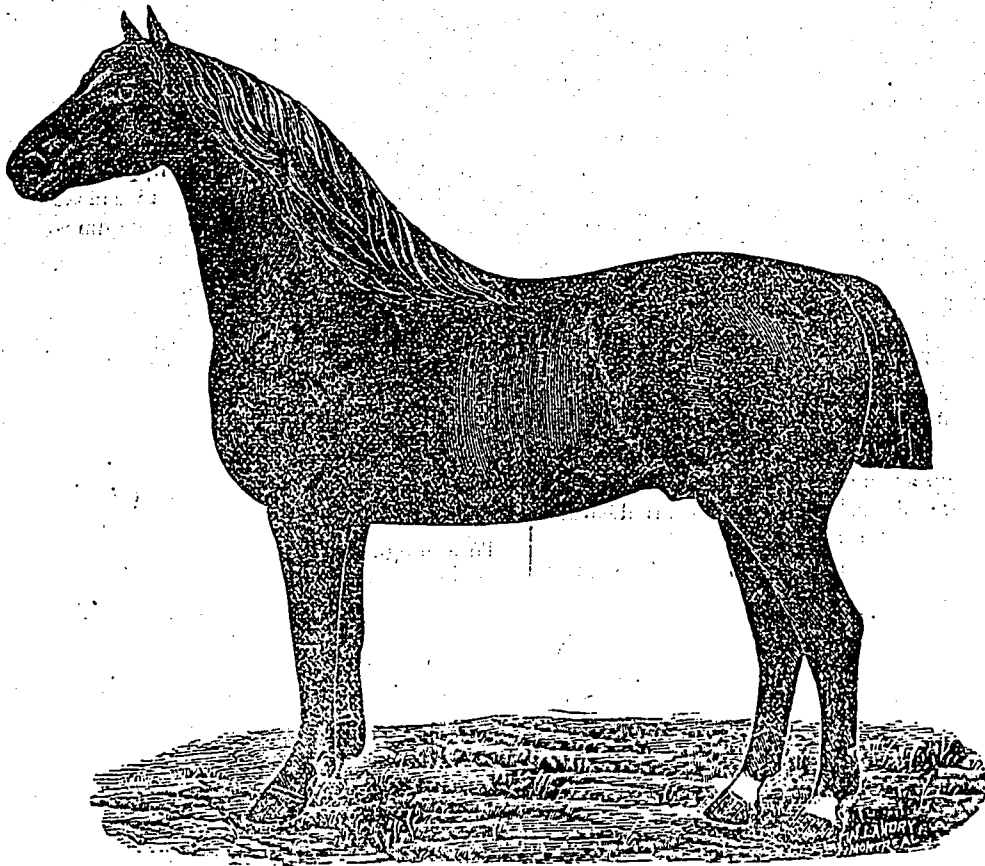
NOS CHEVAUX.

LEUR AMÉLIORATION.

Dans l'article, que nous avons récemment reproduit, M. J. A. Couture résumait brièvement l'état présent de la race chevaline dans la province de Québec, indiquait rapidement le but où devaient tendre les efforts des éleveurs pour l'amélioration du cheval canadien actuel et signalait à leur attention, comme un type à rechercher, l'étalon normand du Haras National d'Outremont, Holopherne, dont il traçait le portrait suivant :

lious rattacher Holopherne à la race de $\frac{1}{2}$ sang anglo-normande, qui est une véritable famille de *reproducteurs*. Tandis que d'autres chevaux normands, de gros traits, souvent vendus comme percherons, n'ont avec ces derniers qu'une ressemblance plus ou moins grande, mais sans la *race*, sans l'ascendance, qui peut, seule, rendre un cheval propre à la reproduction de son type, quelles que soient d'ailleurs ses autres qualités personnelles.

Il se trouve dans la généalogie d'Holopherne quelques sujets de pur sang arabe; nous le considérons néanmoins comme appartenant à la race de $\frac{1}{2}$ sang Anglo-Normande, car les éléments anglais pur sang et $\frac{1}{2}$ sang Normand y dominent. Si en effet, son père Gedéon a un $\frac{1}{2}$ sang Arabe



HOLOPHERNE.

Animal distingué dans sa conformation et dans ses allures; belles proportions; membres sains et vigoureux; sujet remarquable faisant honneur à sa race.

A propos de ce cheval, nous nous sommes permis de faire, pour ainsi dire d'instinct, à sa qualification de normand une légère rectification. Nous avons vu si souvent appliquer cette épithète de normand, à des chevaux de gros trait, voir même à des percherons. Il n'est pas rare en effet de voir ces deux noms accolés l'un à l'autre ou employés l'un ou l'autre. C'est pourquoi nous vou-

pur par son père, Husami, il retient de sa mère Stockwell $\frac{1}{2}$ Sang Anglais pur.

Quant à la mère d'Holopherne, Méduse, elle appartient bien à la famille du $\frac{1}{2}$ sang Anglo Normand car dans sa généalogie, l'élément arabe n'apparaît, en remontant dans la ligne maternelle, qu'à la troisième génération, et, dans la ligne paternelle, qu'à la quatrième génération et par les mères seulement, les pères étant tous ou $\frac{1}{2}$ sang Anglo Normand, ou pur sang Anglais.

Loïn de nous d'ailleurs d'incriminer l'infusion du Sang

Arabe ; il possède, au point de vue de la reproduction, les mêmes éléments de puissance et d'énergie de transmission de ses qualités que le pur sang Anglais. Et en donnant à sa jument Méduse, l'étalon Anglo-Arabe Gédon, M. Forcinal, l'éleveur d'Holopherne, qui est un des grands praticiens normands, avait sans doute de bonnes raisons et n'attendait de ce choix que de bons résultats, paraissant d'ailleurs atteints si l'on s'en rapporte à l'appréciation du Dr Couture, reproduite plus haut.

Nous ne savons pas personnellement, plus que pour Holopherne, ce que sont physiquement les autres étalons du Haras National, Marquis de Puisaye et Général Frotte, mais leur pedigree les rattache aux meilleurs reproducteurs de la race de demi-sang Anglo-Normande, Lavater et Crocus, chevaux chers au Marquis de Croix dont ils faisaient l'orgueil, Séducteur et Noteur, des gloires du Haras du Pin ; et nous serions étonnés d'apprendre qu'ils ne soient pas des chevaux capables.

Quoiqu'il en soit aujourd'hui l'opinion publique dans la Province de Québec est saisie fortement de la question de l'amélioration de la race chevaline. De toutes parts on s'y préoccupe du choix de bons reproducteurs et on a raison.

Puisque le Dr Couture a signalé principalement aux éleveurs un sujet de la race de $\frac{1}{2}$ sang Anglo-Normande, je demande à nos lecteurs de leur soumettre quelques observations sur cette dernière, à propos du haras de Serquigny, propriété de M. le Marquis de Croix, qui fut un des "leaders" du mouvement améliorateur en Normandie, et sur les traces duquel l'Honorable M. Le Beau bien m'e semble vouloir marcher dans notre province. Noble ambition, digne du succès que nous lui désirons égal à celui du Marquis, son devancier.

Nous nous proposons de faire ici, pour servir de guide à nos lecteurs qui voudraient arriver non seulement à améliorer un peu ce qu'ils ont, mais à faire avec ce qu'ils ont ce qu'on a fait en Normandie, c'est à dire une race de chevaux reproducteurs, un petit tableau de ce qui s'est fait au haras de Serquigny, où l'on peut dire que se sont concentrés et résumés ces grands travaux de l'amélioration de la vieille race Normande dégénérée et de la création de la race actuelle de $\frac{1}{2}$ sang Anglo-Normande, sous les auspices et avec le bienveillant concours de l'administration des Haras de France.

Quand la dégénération d'une race est un fait général comme il l'est en notre province, la réaction doit être énergique. Ramener la race à des conditions meilleures, rendre à ce qui a pu survivre des qualités de notre petit cheval canadien des aptitudes nouvelles, ou tout au moins des qualités mieux appropriées aux besoins du moment, est une œuvre difficile et méritoire, elle sera glorieuse et payante. Les cultivateurs canadiens auront pour eux l'espérance de leurs consins de Normandie, qui leur ont préparé, à souhait ce semble, un reproducteur qui leur ménage moins de mécomptes et leur donnera des résultats peut-être moins rapides mais tout aussi sûrs que le pur sang.

La race sur laquelle se sont portés les efforts de l'éleveur Normand il y a 40 ans et celle dont les débris res-

tent aujourd'hui dans la province de Québec étaient sœurs. Le cheval Canadien était venu de Normandie, on retrouverait encore dans le bas Cotentin quelques individus qui transportés sur les rives du Saint Laurent passeraient pour de "Pars Carayens".

Toujours est il que de même qu'en Normandie, un peu après 1830, nous nous trouvons aujourd'hui dans la province de Québec, en face d'une race dégénérée, mais que ses remarquables qualités et ses glorieux services antérieurs rendent dignes d'intérêt et qu'il nous faut à tout prix reconquérir en l'améliorant.

M. Eugène Gayot, auquel nous emprunterons la plupart des détails qui vont suivre était de la carrière des Haras. C'est dire que toute sa vie a été vouée aux questions chevalines. Il a passé en faisant le bien par tous les degrés de sa carrière pour finir comme inspecteur général des haras de France. Si jamais compétence a été bien établie, c'est la sienne et ses jugements font autorité. Ses articles de revue, ses travaux d'hippologie, ses ouvrages sur la question, à laquelle ont été consacrés jusqu'aux loisirs de sa retraite, forment des volumes. Il a été l'un des plus chauds partisans de la race Anglo-Normande de $\frac{1}{2}$ sang et des Percherons et ce doit être une grande satisfaction pour lui après une carrière noblement remplie que de constater le succès toujours croissant parmi les éleveurs américains de ces 2 belles et fières races françaises.

Après avoir présenté notre auteur à nos lecteurs et pour en revenir à notre sujet, esquissons en quelques lignes d'après Gayot le portrait du carrossier Normand de 1830 :

Tête longue, bête, affreusement busquée ; œil petit morne ; traits hébétés ; oreilles longues et rapprochées, le plus ordinairement mal portées ; encolure courte, épaisse, commune ; grosses et courtes les épaules, au lieu de descendre pour abaisser la poitrine, s'élevaient au dessus de cette région et noyaient le garrot que la forme et les dimensions de la tête et de l'encolure auraient exigé haut et bien sorti. Le dos était bas et foulé ; le rein long mal agencé, peu soutenu, mou, comme disent les hommes du métier. La croupe horizontale plaisait par opposition à la croupe en pupitre ; hanches hautes, droites, effacées, contre sens dynamique, naturellement faibles dans l'action. Le jarret, cette petite roue de la grande machine, plein et vacillant, souvent déshonoré par des tares, languissant dans l'action ; la coupe du membre postérieur en faucille ; loin de terre, le Thorax rendait l'animal enlevé, (leggy) : cœur, poumons, estomac, cerveau, tout était à l'étroit. L'avant bras maigre et pauvre, le genou creux, canons minces, tendons grêles, faillés, les articulations faibles et mal attachées. En résumé triste ensemble et horrible bête.

Lecteurs, n'avez vous jamais rencontré pareil cheval dans la province de Québec ?—(A suivre.)

Liste des prix accordés à l'exposition de la société
d'agriculture du comté de Kamouraska, tenue
à St-Paschal le 19 septembre 1889.

Chevaux—Étalon de 4 à 12 ans—1er prix : Thomas Thibault, St-Denis.

Juments poulinières avec poulins—1er prix : Charles Dionne, Rivière-Ouelle ; 2e : Damase Bérubé, Ste-Hélène ; 3e : George Michaud, St-Paschal ; 4e : Alfred Pelletier, St-Philippe.

Poulins de 3 ans—1er prix : George Couturier, Ste-Hélène ; 2e : Xavier Landry, St-Paschal.

Poulins de 2 ans—1er prix : Joseph Ouellet, St-Paschal ; 2e : Joseph Langelier, St-Paschal ; 3e : George Couturier, Ste-Hélène.

Poulin de lait—1er prix : Cyprien Lagacé, St-Paschal ; 2e : Louis Lavoie, St-Denis ; 3e : Gratien Boucher, St-Paschal ; 4e : Pierre Castonguay, Ste-Hélène.

Pouliches de 3 ans—1er prix : Louis Lévêque, Kamouraska ; 2e : Honoré Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e : François Bossé, Kamouraska ; 4e : Joseph Picard, Rivière-Ouelle.

Pouliches de 2 ans—1er prix : Louis Lavoie, St-Denis ; 2e : Rémi Chamberland, St-Philippe ; 3e : Pierre Couturier, St-Paschal ; 4e : Thomas Thibault, St-Denis.

Pouliches de 1 an—1er prix : Damase Bérubé, Ste-Hélène ; 2e : Horace Lavoie, St-Denis ; 3e : Cyprien Lagacé, St-Paschal ; 4e : Xavier Landry, Kamouraska.

Pouliches de lait—1er prix : J. C. Chapais, St-Denis ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 3e : Damase Bérubé, Ste-Hélène ; 4e : Damase Paradis, St-Paschal.

Juments de 4 ans et plus—1er prix : George Richard, St-Paschal ; 2e : Raymond Casgrain, Rivière-Ouelle ; 3e : Gaspard Robichaud, St-Denis ; 4e : Joseph Ouellet, St-Paschal.

Bêtes à corne pur sang (pedigree)—Taureaux de 3 ans et plus—1er prix : Damase Soucy, St-Alexandre ; 2e : Régent Fortin, St-Alexandre ; 3e : Raymond Casgrain, Rivière-Ouelle.

Taureaux de 2 ans—1er prix : Régent Fortin, St-Alexandre.

Taureaux de lait—1er prix : Régent Fortin, St-Alexandre ; 2e : Joseph Picard, Rivière-Ouelle.

Vache à lait de 3 à 10 ans.—1er prix : Raymond Casgrain, Rivière-Ouelle ; 2e : E. M. A. Boucher, écr., Rivière-Ouelle ; 3e : Régent Fortin, St-Alexandre.

Génisses de 2 ans—1er prix : Raymond Casgrain, Rivière-Ouelle.

Génisses de 1 an—1er prix : Damase Soucy, St-Alexandre ; 2e : E. M. A. Boucher, écr., Rivière-Ouelle.

Génisses de lait—1er prix : Joseph Picard, Rivière-Ouelle ; 2e : E. M. A. Boucher, écr., Rivière-Ouelle.

Bétail canadien enregistré—Taureaux de 3 ans et plus—1er prix : J. C. Chapais, écr., St-Denis ; 2e : François Gagnon, St-Denis.

Taureaux 1 an—1er prix : J. C. Chapais, écr., St-Denis ; 2e : François Gagnon, St-Denis.

Taureaux de lait—1er prix : François Gagnon, St-Denis ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis.

Vache à lait de 3 à 10 ans.—1er prix : J. C. Chapais, écr., St-Denis ; 2e : François Gagnon, St-Denis ; 3e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 4e : Flavien Dubé, St-Denis.

Génisses de 2 ans—1er prix : François Gagnon, St-Denis ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis.

Génisses de 1 an—1er prix : François Gagnon, St-Denis.

Génisses de lait—1er prix : J. C. Chapais, écr., St-Denis ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 3e : François Gagnon, St-Denis.

Race canadienne mêlée—Taureaux de 3 ans et plus—1er prix : Philippe Labrie, Kamouraska ; 2e : Rémi Chamberland, St-Philippe ; 3e : J. C. Chapais, écr., St-Denis.

Taureaux de 2 ans—1er prix : Antoine Guy, Rivière-Ouelle ; 2e : Thomas Lévêque, St-Paschal ; 3e : Alexis Richard, St-Paschal.

Taureaux de 1 an—1er prix : Xavier Bérubé, Ste-Hélène ; 2e : Veuve J.-Bte Plourde, Rivière-Ouelle.

Taureaux de lait—1er prix : Charles Dionne, Rivière-Ouelle ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 3e : J.-Bte Raymond, Kamouraska.

Vache à lait de 3 à 10 ans—1er prix : E. M. A. Boucher, écr., Rivière-Ouelle ; 2e : J. C. Chapais, écr., St-Denis ; 3e : Didier Paradis, St-André ; 4e : Charles Ouellet, Kamouraska.

Génisses de 2 ans—1er prix : Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e : Philippe Labrie, Kamouraska ; 3e : Louis Dubé, St-Philippe.

Génisses de 1 an—1er prix : Pierre Drapeau, Kamouraska ; 2e : Joseph Pelletier, Crézo, St-Paschal ; 3e : Philippe Labrie, Kamouraska.

Génisses de lait—1er prix : Xavier Bérubé, Ste-Hélène ; 2e : J.-Bte Raymond, Kamouraska ; 3e : Odilon Robichaud, St-Denis.

Cochons—Verrats de 1 an et plus—1er prix : Thomas Lévêque, St-Paschal ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis.

Verrats de l'année—1er prix : Damase Soucy, St-Alexandre ; 2e : Régent Fortin, St-Alexandre ; 3e : Charles Dionne, Rivière-Ouelle.

Truies de 1 an et plus—1er prix : Damase Soucy, St-Alexandre ; 2e : Cyrille Lavoie, St-Denis ; 3e : Régent Fortin, St-Alexandre.

Truies de l'année—1er prix : Horace Lavoie, St-Denis ; 2e : Damase Soucy, St-Alexandre ; 3e : Régent Fortin, St-Alexandre ; 4e : Thomas Thibault, St-Denis.

Moutons—Beliers de 2 ans et plus—1er prix : Gaspard Robichaud, St-Denis ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 3e : E. M. A. Boucher, écr., Rivière-Ouelle ; 4e : Charles Ouellet, Kamouraska.

Beliers de 1 an—1er prix : Odilon Robichaud, St-Denis ; 2e : François Gagnon, St-Denis ; 3e : Gaspard Robichaud, St-Denis.

Beliers de l'année—1er prix : Gaspard Robichaud, St-Denis ; 2e : Charles Ouellet, Kamouraska ; 3e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 4e : Didier Paradis, St-André.

Brebis de 2 ans et plus—1er prix : Gaspard Robichaud, St-Denis ; 2e : Odilon Robichaud, St-Denis ; 3e : Didier Paradis, St-André ; 4e : Charles Ouellet, Kamouraska.

Brebis de 1 an—1er prix : Odilon Robichaud, St-Denis ; 2e : Gaspard Robichaud, St-Denis ; 3e : Charles Ouellet, Kamouraska.

Brebis de l'année—1er prix : Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e : Joseph Dubé (fils George), St-Denis ; 3e : Didier Paradis, St-André ; 4e : Odilon Robichaud, St-Denis.

Industrie agricole—Beurre—1er prix : Cyrille Michaud, St-André ; 2e : Octave Thiboutot, Ste-Hélène ; 3e : Philippe Labrie, Kamouraska ; 4e : Lézin Pelletier, St-Paschal.

Graine de mil—1er prix : Frs.-Xavier Roy, St-Pacôme ; 2e : Xavier Morneau, St-Paschal ; 3e : Alexis Richard, St-Paschal.

Blé 1 minot—1er prix : Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e : Alexis Richard, St-Paschal ; 3e : Veuve Jean-Bte Plourde, Rivière-Ouelle.

Seigle—1er prix : Lézin Pelletier, St-Paschal ; 2e : Hubert Pelletier, St-Paschal ; 3e : Jean-Bte Raymond, Kamouraska.

Pois—1er prix : Flavien Dubé, St-Denis ; 2e : Charles Ouellet, Kamouraska ; 3e : Philippe Labrie, Kamouraska.

Avoine—1er prix : Alfred Pelletier, St-Philippe ; 2e : Charles Ouellet, Kamouraska ; 3e : Frs.-Xavier Lévêque, Kamouraska.

Orge—1er prix : Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e : Joseph Beaulieu, St-Philippe ; 3e : Augusto Martin,

St-Paschal.

Etoffe croisée foulée—1er prix : Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e : Octave Thiboutot, Ste-Hélène ; 3e : Paul Rossignol, St-Denis.

Petite étoffe pure laine—1er prix : Joseph Dancause, St-Paschal ; 2e : Pierre Dancause, St-Paschal ; 3e : François Bossé, Kamouraska.

Flanelle pure laine—1er prix : Pierre Dancause, St-Paschal ; 2e : Octave Thiboutot, Ste-Hélène ; 3e : J.-Bte Lavoie, Kamouraska.

Couvre-pieds tout laine—1er prix : Octave Thiboutot, Ste-Hélène ; 2e : Nazaire Bossé, Kamouraska.

Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Agriculture.

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, en date du 6 décembre 1889, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur, le 7 décembre 1889.

No. 610. Sur l'approbation de certaines résolutions du Conseil d'Agriculture, 1889.

L'Honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans un mémoire, en date du six décembre courant, (1889), recommande que les résolutions annexées à son dit mémoire, adoptées par le Conseil d'agriculture soient approuvées.

Certifié,

(Signé)

GUSTAVE GRENIER,

Greffier du Conseil Exécutif.

Le Conseil d'agriculture se réunit le 20 novembre, 1889, à neuf heures du matin, à la chambre No. 119, bâtisses du Parlement.

Présent : Les honorables MM. colonel Rhodes, commissaire de l'agriculture et de la colonisation ; G. Ouimet, surintendant de l'instruction publique ; Joly, de Lotbinière ; Archambault et Dionno ; MM Pilon, Blackwood, E. Casgrain, J. Tarte, J. A. Marsan, Sylvestre, Guilbault, Valois, Ness, Décarie, Péloquin, Rocheleau, A. Casgrain, et Ritchie.

Sont aussi présents : Mgr Labelle, assistant-commissaire de l'agriculture et de la colonisation ; J. C. Chapais, rédacteur du *Journal d'agriculture*.

Il est proposé par M. Tarte que l'hon. colonel Rhodes soit élu président. Adopté unanimement.

Proposé par M. Sylvestre, secondé par M. Décarie, que M. Pilon soit élu vice président. Adopté unanimement.

Lecture d'une lettre de M. Jos Richard, absent pour cause de maladie.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

L'invitation du Dr Couture de visiter l'école vétérinaire de Québec est acceptée pour 2 heures p. m.

Proposé par M. Pilon, secondé par M. Rocheleau, et résolu :

Que \$150 soient retenues cette année aux sociétés d'agriculture, qui ne se sont pas conformées aux règlements du Conseil, en ne faisant pas de concours des terres les mieux tenues, et que cette somme leur soit payée l'an prochain, en par elle se conformant aux dits règlements.

Proposé par M. Pilon, secondé par M. Rocheleau, et

résolu :

Que les sociétés d'agriculture soit requises de transmettre, tel que prescrit par la loi, à ce Conseil, le compte-rendu complet de leurs assemblées annuelles avec les noms des membres présents à ces assemblées.

Résolu unanimement : Que le commissaire soit prié de nommer des médecins vétérinaires pour remplacer MM. McEachran et Couture dans l'examen des étalons aux expositions, dans le cas où ces messieurs ne pourraient pas s'y rendre.

Résolu unanimement : Que la nécessité d'obtenir un certificat d'un des vétérinaires du Conseil, constatant que l'étalon est sain, et tout à fait propre à la reproduction s'appliquera à la location aussi bien qu'à l'achat de l'étalon.

Résolu unanimement : Que les certificats donnés par les vétérinaires du conseil seront renouvelés chaque année pour les étalons.

Résolu unanimement : D'attirer l'attention du gouvernement sur le fait que les diplômes accordés par les écoles vétérinaires jusqu'ici, ne sont pas revêtus d'un caractère officiel, et qu'il est désirable que cette lacune soit comblée sans retard.

Résolu unanimement : Que les élèves entrant dans les écoles d'agriculture, aient à subir une épreuve de deux mois avant d'être reconnus élèves boursiers, et que ces bourses ne soient accordées qu'à ceux qui ont fait preuve d'aptitude et de bonne volonté. Et le conseil s'ajourne à 5.25 p. m. à neuf heures et demie du lendemain matin.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE

Présents, les mêmes membres.

L'honorable colonel Rhodes, président, prend le fauteuil et met sa résignation devant le conseil, il en donne les raisons.

Proposé par l'hon. M. Archambault, secondé par MM. Ness et Pilon, et résolu unanimement, que l'hon. M. Joly de Lotbinière, soit élu président.

Résolu unanimement : Que le président, le vice-président et M. Blackwood, composeront les comités des écoles d'agriculture.

Proposé par l'hon. M. Archambault, secondé par M. Rocheleau, et résolu : que le comité du *Journal d'Agriculture* soit composé du président, de l'hon. M. Ouimet et de M. Tarte.

Proposé par M. Tarte, secondé par M. Pilon, et résolu que cette partie du procès-verbal de la dernière séance (se rapportant à l'établissement d'un succursale de l'Institut agronomique de Beauvais) soit retranchée et biffée du livre des délibérations, attendu que ce conseil est d'avis qu'il n'est pas opportun d'établir ici de succursale d'aucune école étrangère.

Proposé par M. Blackwood, secondé par l'hon. G. Ouimet et résolu : que le conseil apprécie hautement les efforts faits actuellement dans le but d'établir, à Richmond, une école d'agriculture parfaitement montée, comme école de haut enseignement (High School) d'agriculture pratique et théorique. Le conseil espère, en conséquence, que les promoteurs recevront tout l'encou-

agement nécessaire pour obtenir le succès de leur entreprise.

Proposé par M. Ritchie, secondé par M. A. Casgrain et résolu : que ce conseil, après avoir visité l'école vétérinaire du Dr J. A. Couture, recommande au gouvernement de lui accorder la subvention qui a été donnée jusqu'ici à l'école vétérinaire de Québec sous le contrôle de l'Université Laval.

Proposé par M. Rocheleau, secondé par M. Sylvestre, et résolu : que l'école de M. McEachran soit mise sur le même pied que celle de Québec quant à la subvention à lui accordée à l'avenir.

Proposé par l'hon. M. Onimet, secondé par l'hon. M. Archambault, et résolu : qu'il est désirable qu'il n'y ait qu'une seule école vétérinaire française à Montréal, subventionnée par le gouvernement.

Proposé par M. E. Casgrain, secondé par M. Tarte, et résolu : qu'il soit fait droit à la requête de M. L. N. Côté, du Révd. M. Charbonneau et autres, demandant qu'une nouvelle société d'agriculture soit établie dans le comté de Rimonski, se composant de Notre-Dame du Sacré-Cœur, St-Valérien, Ste-Cécile du Bic, St-Fabien, St-Simon et St-Mathieu.

Proposé par M. Rocheleau, secondé par M. Sylvestre, et résolu : que le *Journal d'Agriculture* soit adopté comme l'organe officiel du conseil, et que les sociétés d'agriculture, d'horticulture et les écoles d'agriculture soient tenues de prendre connaissance des règlements et avis qui y seront publiés sans autre notification.

Proposé par l'hon. M. Onimet, secondé par l'hon. M. Archambault, et résolu : que les frais de poste soient à la charge des sociétés d'agriculture et non à celle de leur secrétaire-trésorier.

Proposé par M. Rocheleau, secondé par M. Blackwood et résolu : qu'il n'est pas opportun de payer les directeurs des sociétés d'agriculture pour les frais encourus par eux en assistant aux assemblées de leur société.

Proposé par M. Peloquin, secondé par M. Pilon et résolu : qu'une commission du Livre de Généalogie des races bovines et chevalines canadiennes soit nommée et qu'elle soit composée de MM. Tarte, A. Casgrain, membres de ce conseil, et de MM. Lesage, Casavant, McEachran, Couture et du secrétaire du conseil comme spécialistes.

Proposé par l'hon. M. Ouimet, secondé par M. Ness et résolu : que la requête des cultivateurs du comté de St-Maurice soit renvoyée à la société d'agriculture de ce comté, pour la prendre en considération et en faire rapport à ce conseil.

Proposé par M. Pilon, secondé par M. A. Casgrain et résolu : que vu qu'il existe un nombre considérable de modèles et de reliefs de plantes, importés à grands frais de la France, par le conseil d'agriculture, des cartes et autres objets d'un grand intérêt qui se trouvent déposés temporairement à l'école vétérinaire du Dr McEachran, à Montréal, le gouvernement soit instantamment prié de vouloir bien faire transporter ces objets à Québec et de les faire transporter dans un des appartements du palais

législatif, pour servir de base à un musée agricole, dont le soin pourrait être confié à M. St-Cyr, en rapport avec le musée botanique dont il est le conservateur.

Et le conseil a ajourné à 4½ p. m. jusqu'au 1er mercredi de mars.

Vraie copie certifiée,

E. A. BARNARD,

Secrétaire du conseil d'agriculture, etc.

Choses et autres.

On mande d'Owen Sound que plus de 3,500,000 de minots de grain ont passé par les élévateurs de la compagnie coté. Sur ce total, 1,500,000 minots de grains étaient de grain américain et 2,000,000 du Nord-Ouest. On compte que l'année prochaine le transport du grain sera double.

Le blé est encore coté à 75 cents le minot dans certaines parties du Manitoba, mais le prix qui prévaut est 70 cents. C'est environ 10 cents plus cher que dans le Dakota.

Le nombre des émigrants au Manitoba cette année, a été de 21,780, dont 12,693 hommes, 4,705 femmes et 4,382 enfants.

Les scieries établies le long de la rivière Ottawa ont sorti cette année la plus grande quantité de bois connue jusqu'ici 795,000,000 pieds, mesure de planche. Une scierie en a coupé 10 millions de pieds de plus que l'année dernière. Le résultat naturel est que les cours à bois sont plus approvisionnés qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs années, sans compter que les expéditions de bois durant l'été ont été considérables.

Demande est faite de l'incorporation de la compagnie manufacturière de Chambly.

L'approvisionnement du café au Havre France, le samedi 14 décembre, était de 348,000 sacs, dont 233,000 sacs du Brésil contre 348,000 sacs à la même date l'année dernière, dont 232,000 de Brésil.

Le gouvernement fédéral demandera prochainement des commissions pour un service de steamers dans le golfe St Laurent entre les Iles de la Madeleine et un endroit sur la terre ferme qui n'est pas encore choisie.

RECETTE

Moyen de soulager ceux qui ont le malheur de se geler un membre.

Faites bouillir de la lessive jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour être douce à toucher, laissez reposer, coulez-la et jetez une bonne poignée de sel dans chaque pinte de lessive, et mélangez le tout. Faites en l'application aussi chaude que possible, une copie de fois, en tenant le membre submergé dans cette lessive une heure ou deux.

DETAIL AYRSHIRE.

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

CANADA
 Province de Québec, }
 District de Kamouraska. } pour le District de Kamouraska
 No 9-59 Le trente Décembre mil huit cent quatre-vingt
 neuf.

COUR DE CIRCUIT.

pour le District de Kamouraska

(En Vacance)

CHS ROUSSEAU, de la paroisse de St Anacle, dans le dis-
 trict de Rimouki

Demandeur ;

vs

HYACINTHE LEVESQUE, ci-devant des Trois-Pistoles, et
 maintenant absent.

Défendeur ;

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux
 mois.

A. LANGLAIS.

Greffier de la dite Cour.



COURSE AU TROT

Entre poulains de trois ans—PARI de vingt-
 cinq piastres

\$25 à gagner ou à perdre pour le poulain de trois ans
 qui passera FOX, cheval appartenant à M. l'arpenteur
 Richard de Sainte-Anne de la Pocatière.

Distance à parcourir 1 mille

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin
 partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté)
 comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loop.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loop.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps convention-
 nel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., Novembre 1889.



BY ONE MAN. Write for descriptive catalogue
 containing testimonials from hundreds of people who
 have sawed from 4 to 9 cords daily. 25,000 now success-
 fully used. Agency can be had where there is a
 vacancy. A NEW INVENTION for filing saws sent free
 with each machine; by the use of this tool everybody
 can file their own saws now and do it better than the
 greatest expert can without it. Adapted to all
 cross-cut saws. Every one who owns a saw should
 have one. No duty to pay; we manufacture in Canada. Ask
 your dealer or write FOLDING SAWING MA-
 CHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St Jacques, MONTREAL.
 FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Bretons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agrico-
 les, aux cultivateurs

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie
 Haras National est prête à en placer quelques-uns dans
 comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour 1
 800.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Comp.

R. AUBAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 23, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUE

A. TURGEON H. G. CARR

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au
 chaque mois



Is the oldest and most popular scientific and
 mechanical paper published and has the largest
 circulation of any paper of its class in the world.
 Fully illustrated. Best class of Wood Engrav-
 ings. Published weekly. Send for specimen
 copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1.
 MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

Le Scientific
 rican publi
 MM. Munn &
 New-York,
 chaque semaine
 lecteurs les ren
 ments les plus

ARCHITECTS & BUILDERS

A great success. Each issue contains colored
 lithographic plates of country and city residen-
 ces or public buildings. Numerous engravings
 and full plans and specifications for the use of
 such as contemplate building. Price \$2.50 a year,
 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

plets et les plus
 des diverses am-
 tions mécaniqu
 découvertes se
 ques intéressat

PATENTS

40 years' experience and have made over
 100,000 applications for American and For-
 eign patents. Send for Handbook. Corres-
 pondence strictly confidential.

may be secur-
 ed by apply-
 ing to MUNN
 & Co., who
 have had over
 100,000 applica-
 tions for American and For-
 eign patents. Send for Handbook. Corres-
 pondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
 In case your mark is not registered in the Pat-
 ent Office, apply to MUNN & Co., and procure
 immediate protection. Send for Handbook.

progress des s
 dans le monde
 en lisant assid
 cette intéressat

COPYRIGHTS for books, charts, maps,
 etc., quickly procured. Address
 MUNN & CO., Patent Solicitors.
 GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

blication.